



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

À l'attention de : médias de l'industrie de l'assurance

LE RAPPORT NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES FAIT MENTION DU COURS SUR LES INONDATIONS DE L'ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Le chapitre « La divulgation, le litige et les finances associées au climat », est tiré de *Le Canada dans un climat en changement : rapport sur les enjeux nationaux*, publié le 28 juin 2021

Toronto, le 28 juin 2021 – [Le Canada dans un climat en changement : Rapport sur les enjeux nationaux](#), publié le 28 juin 2021 par le gouvernement du Canada fait mention du cours de l'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) [Aider les clients à protéger leur maison contre les inondations](#)). Le rapport présente le cours comme un mécanisme permettant l'adoption rapide de stratégies encourageant la rénovation de demeures en réponse aux risques d'inondations exacerbés par les changements climatiques, et l'amélioration des mesures d'ensemble qui visent la réduction des risques et la prévention.

Partout au pays, les Canadiens subissent les effets des changements climatiques. Des épisodes de sécheresse aux incendies de forêt, en passant par les inondations et les périodes de canicule, ces bouleversements soulignent l'urgence non seulement d'agir, mais de s'assurer que les politiques canadiennes d'adaptation aux changements climatiques sont fondées sur des informations fiables. Le chapitre sur [La divulgation, le litige et les finances associées au climat](#) se penche sur la manière dont les entreprises, le secteur des finances et les gouvernements considèrent avec de plus en plus de sérieux les risques que posent les enjeux climatiques pour le milieu des affaires et des opérations commerciales. En tête de liste, confrontée à une hausse des réclamations liées aux dommages causés par les intempéries, l'industrie de l'assurance a fait preuve d'une grande adaptabilité. Parmi les mesures mises de l'avant, on note le travail effectué auprès du gouvernement et des entreprises afin de favoriser le partage d'informations sur les risques, la promotion de stratégies d'adaptation pour les entreprises, les propriétaires et les gouvernements en fixant un prix sur le risque de dommages physiques, et l'incitation financière à l'investissement dans les initiatives visant la résilience aux changements climatiques.

« Nous remercions Ressources naturelles Canada pour ce rapport complet. Les gouvernements, les universités, les organismes communautaires et le secteur privé doivent tous agir de concert afin de protéger les Canadiens contre les catastrophes naturelles et d'assurer la résilience et le bien-être des familles, des entreprises et des collectivités », a déclaré Peter Braid, PDG de l'ACAC. « L'industrie des assurances s'est toujours placée à l'avant-garde des enjeux climatiques, et nous continuerons d'apporter des solutions. »

Le chapitre sur « [La divulgation, le litige et les finances associées au climat](#) » est un des neuf chapitres qui constituent le rapport [Le Canada dans un climat en changement : Rapport sur les enjeux nationaux](#), produit par Ressources naturelles Canada. Ce rapport présente aux

décideurs une perspective nationale sur l'impact des changements climatiques sur nos collectivités, sur l'environnement et sur l'économie, de même que les diverses manières dont ces milieux s'y adaptent. Informé des renseignements les plus à jour sur les effets des changements climatiques et les efforts d'adaptation qu'ils exigent, le document se concentre principalement sur les enjeux d'importance nationale pouvant bénéficier d'une perspective pancanadienne intégrée.

À propos de l'ACAC :

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, marketing et communications
Association des courtiers d'assurances du Canada
416-367-1831 poste 160, ou au dbegin@ibac.ca
www.ibac.ca